

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 12 Juin 2023

Date de la convocation : 6 Juin 2023

Date d'affichage du P.V. : 19 Juin 2023

Nombre de membres afférents au Conseil municipal : 15
Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de votants : 11 (dont 2 pouvoirs)

Membres en exercice : M. CUVILLIER Guillaume ; Mme DIZENGREMEL Joëlle ; M. CAZIN Julien ; M. LEROY Alexandre ; M. MERLUZZI Nicolas ; M. RYNGAERT Jean-Michel ; Mme ADELINIE Julie ; Mme MATIFAS Amélie, M. GARNIER Jacques ; Mme PÉRONNE Michèle ; Mme GARNIER Martine ; M. BERTRAND Hervé ;

M. WURMSER Marc ; Mme GALAND-ALEXANDRE Céline ; Mme BERTRAND Adeline

Absents excusés : Mme DIZENGREMEL Joëlle (donne pouvoir à Mme GALAND-ALEXANDRE Céline) ; M. LEROY Alexandre (donne pouvoir à M. CUVILLIER Guillaume)

Absents non excusés : M. MERLUZZI Nicolas ; M. RYNGAERT Jean-Michel ; Mme MATIFAS Amélie
Secrétaire de séance : Mme GARNIER Martine

L'an deux mille vingt-trois, le lundi douze juin à vingt heures, le Conseil municipal de la commune d'Oresmaux, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame PÉRONNE Michèle, Maire.

OBJET : PROJET DE RENOUELEMENT DU PREMIER PARC ÉOLIEN

Madame le Maire a présenté à son conseil le projet de renouvellement du parc éolien d'Oresmaux développé par la société Sece.or SCS, filiale de Kallista Energy, sur le territoire de la commune.

Conformément aux dispositions de l'article L2131-11 du CGCT, Monsieur Hervé BERTRAND concerné à titre privé par le projet s'est retiré de la salle et n'a pris part ni au débat ni au vote.

Le projet envisagé par la société Sece.or SCS consiste à démanteler les six éoliennes existantes et à les remplacer par six nouvelles éoliennes sur le territoire de la commune d'Oresmaux.

Ce projet fait notamment l'objet d'une évaluation des impacts du projet, d'études environnementales, d'études acoustiques et d'études paysagères.

Ces études permettent de déterminer la faisabilité du projet et seront jointes au dossier de demande d'autorisation du projet de renouvellement du parc éolien.

Madame le Maire,

Considérant la présentation du projet de renouvellement du parc éolien d'Oresmaux réalisée par la société Sece.or SCS devant les élus en date du 11 mai 2023,

Après avoir entendu les débats,

Propose au conseil municipal d'émettre un avis sur le projet de renouvellement du parc éolien d'Oresmaux,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité :

- **EMET** un avis favorable de principe pour le projet de renouvellement du parc éolien d'Oresmaux développé par la société Sece.or SCS

**Certifié exécutoire après publication
ou notification du
et transmission en préfecture du**

